

# Chroniques



4

# Dieuzois

*à la source du pays du Saulnois*

Bulletin municipal • n°79

Le temps  
des projets

Dieuze



## Le mot du maire

**Jérôme LANG**



### CHERS DIEUZOISES ET DIEUZOIS

Les arbres fleurissent, le muguet pointe le bout de ses clochettes, le printemps est bien là ! Malheureusement, les inondations du 10 avril nous rappellent combien l'urgence climatique est un vrai sujet qui doit retenir toute notre attention. Avec un peu d'avance sur les hirondelles, notre nouvelle directrice générale des services (DGS) Fatima-Zahra Moufki a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2022. Je profite des Chroniques Dieuzoises, ce lien avec nos administrés, pour remercier l'ensemble des services et l'équipe qui m'entourent pour avoir palier, pendant 7 mois, cette absence de DGS.

La situation financière de notre commune s'est sensiblement améliorée. La capacité d'auto-financement (CAF) est redevenue confortable, mais reste néanmoins fragile.

La CAF, c'est la capacité d'une commune à satisfaire le remboursement des échéances de crédits antérieurs et à venir, mais également à financer, sans contracter de crédit, des investissements modérés. Cette amélioration des finances publiques nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. De nombreux projets attrayants émergent, notamment au travers du programme "Petites Villes de demain". Depuis deux ans, nous entretenons les bâtiments communaux mais aussi associatifs en renforçant isolation, électricité, menuiseries, accessibilité... Certains de nos bâtiments devront être transformés pour apporter de nouveaux revenus.

L'aménagement d'un City stade, une de nos promesses de campagne en faveur de la jeunesse, verra le jour ce printemps encore. Un autre de nos engagements, en matière d'aménagement est en cours de réalisation autour de l'étang des Essarts.

Ensemble soyons ambitieux pour notre ville.

**Jérôme LANG**  
Maire de Dieuze

## ALLÉE DES FEMMES CÉLÈBRES : ELLES ONT ÉTÉ CHOISIES !

**134 personnes se sont déplacées durant la semaine du 14 au 18 mars dernier.**

**Après dépouillement, voici les noms des neuf lauréates qui ont obtenu les**

### suffrages majoritaires

Elaine YEL	1927 - 2017	Jeune poétesse française légendaire l'écriturain en 1975, philosophe humaniste et défenseur de la cause du handicap. Elle a été la première Présidente du Parlement européen en 1979. Elle est décédée au Faidherbe le 1er juillet 2017.	100
Marie TERESA	1910 - 1997	Polonoise et sainte affirmée, prix Nobel de la paix en 1979, connue pour son action personnelle caritative et la création d'une congrégation religieuse, les Missionnaires de la Charité qui l'accompagne et suit son exemple. Elle consacre sa vie aux handicapés, aux malades, aux laissés pour compte et aux migrants, d'abord en Inde puis dans d'autres pays. Elle est canonisée en 2010 par le pape François.	80
Josephine BAKER	1904 - 1975	Charmante, danseuse, actrice, mannequin de renom et résistante américaine naturalisée française. Voletée du monde et à la fin des années folles, elle joue un rôle important dans la Résistance française avant d'apporter son soutien à la lutte contre le nazisme. Elle est au Faidherbe le 20 septembre 2021.	78
Marie Emmanuelle	1908 - 2008	Polonoise franco-germe naturalisée allemande en 1981, connue pour ses œuvres caritatives en Égypte auprès des enfants et des plus démunis, elle est un symbole dans l'histoire française, de la cause des handicapés.	66
Evelyn KLAF	1915 - 1993	Charmante, gaillarde, compositrice et actrice française. Elle est la femme de compositeur français comme « La Vie en rose ». « Non, je ne regrette rien » ou « Simone à l'amour ». Sa vie unique a inspiré de nombreux compositeurs, dont à la fin des années 1980, pour plusieurs autres albums à succès.	62
Anne FRANCK	1929 - 1945	Écrivaine autrichienne née à Varsovie et morte au camp de concentration nazie pendant l'occupation (deuxième guerre mondiale). Adolescente allemande, morte à 15 ans de typhus, 7 mois après son arrestation.	58
Florence ARTHAUD	1907 - 2015	Navigatrice française, elle a remporté le record de la traversée de l'Atlantique Nord à la voile en solitaire et est devenue la première et seule femme victorieuse de la Route du Rhum en 1990.	51
Livia AMBRAC	1912 - 2007	Résistante française durant la Seconde Guerre mondiale. Engagée en politique dans les Jeunesses communistes vers de sa jeunesse, elle devient par la suite professeur agrégée.	47
Lily DIANA	1981 - 1987	Ancienne britannique, épouse de Charles prince de Galles de 1981 à 1996, elle fut l'une des femmes les plus célèbres du monde de la fin du XIX <sup>ème</sup> siècle. Figure emblématique mondiale de la charité, elle crée l'association pour défendre des causes telles que la lutte contre le sida ou encore l'éducation des marins pécheurs.	47

Sans oublier toutes celles qui ont été citées ou plébiscitées mais n'ont pas été élues :

- 10 : Françoise Dolto (44 voix) ► 11 : Gisèle Halimi (42 voix)
- 12 : Marie Marvingt (40 voix) ► 13 : Simone de Beauvoir (38 voix)
- 14 : Hélène Boucher (33 voix) ► 15 : Olympe de Gouges (33 voix)
- 16 : George Sand (30 voix) ► 17 : Barbara (28 voix)
- 18 : Simone Signoret (26 voix)

Les futures rues, impasses, place... de la commune pourraient se voir attribuer le nom d'une de ces neuf femmes non retenues par la consultation citoyenne participative. À suivre...

La subvention sollicitée auprès du GAL (Groupe d'actions locales) attribuant des fonds européens pour la Moselle Sud finance ce projet à 90 %. Elle fut obtenue le 9 mars dernier à Lixheim à la suite de la présentation faite par Livia Barassi, adjointe administrative à la mairie de Dieuze et Michel Hamant, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Le reste à charge pour la commune est d'environ 3 000 €.



# La vie dans la commune



## PETITE VILLE DE DEMAIN

**Le préfet de la Moselle a souhaité rencontrer les représentants des villes de Château-salins et de Dieuze ainsi que ceux de la Communauté de communes du Saulnois (CCS) le mercredi 16 mars à la suite de leur entrée dans le projet "Petites villes de demain".**

Des échanges cordiaux et constructifs ont eu lieu toute la journée. Dans un premier temps avec des membres de la CCS pour visiter des sites concernés par le programme de Château-salins. Dans l'après-midi, à Dieuze, a été évoqué le projet du futur espace éducatif et inclusif regroupant école, médiathèque, MJC, centre social ainsi que le périscolaire dans un même lieu. Projet également mené en partenariat avec l'Institut médico-éducatif (IME) et le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de Dieuze pour améliorer l'offre d'inclusion en milieu scolaire ordinaire des enfants déficients de notre secteur. La réorganisation de la place du Marché, de ses possibilités de modernisation, de rénovation et d'embellissement a été également abordée.

Profitant de leur passage à Dieuze, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que M. Touvet, préfet de la Moselle, M<sup>me</sup> Lecard, sous-préfète, M. End, président de la Communauté de communes du Saulnois et M. Bénimeddourène, maire de Château-salins, ont participé aux choix des femmes célèbres qui seront mises à l'honneur devant la mairie de Dieuze.

La démarche participative faite auprès de la population a été appréciée par les représentants de l'État et les élus, tout comme l'impact de ce projet sur la sensibilisation du rôle des femmes dans notre société.

## VISITE D'ÉVALUATION DU CRDS

**Line Bonmartel-Couloume, cheffe de service administrative générale, Nicolas Bonneau, délégué à l'accompagnement régional du ministère des Armées pour la région Grand-Est, et Anne Lecard, sous-préfète de Sarrebourg/Château-Salins, étaient en visite à Dieuze, le 3 février dernier.**

L'objectif de cette rencontre était l'évaluation finale du Contrat de redynamisation du site de Défense de Dieuze (CRSD). Durant la matinée, la délégation du ministère des Armées s'est rendue



sur les sites principaux bénéficiant de crédits CRSD, à savoir :

- ▶ la zone de la Sablonnière pour les travaux d'installation des premières entreprises accueillies sur zone ;
- ▶ la piscine intercommunale de Val-de-Bride avec l'accueil des militaires du CFIM ;
- ▶ la zone forage F5 ;
- ▶ le Bâtiment B9 accueillant une entreprise de fabrication d'imprimante 3D ;
- ▶ les Salines Royales avec visite de la salle de la délivrance, du puits salé et du parcours office du tourisme.

## Pour mémoire

le 24 juillet 2008, le Gouvernement annonçait la mise en place d'un Plan national de restructuration des sites de Défense. En Moselle, cette décision a conduit au départ du 13<sup>e</sup> Régiment de dragons-parachutiste de Dieuze (13<sup>e</sup> RDP) pour la Gironde en 2011. Ce dernier était implanté à Dieuze depuis 1963. Ainsi un Contrat de redynamisation du site de défense de Dieuze (CRSD) a-t-il été signé le 8 décembre 2011 entre l'État, la commune de Dieuze, le Conseil régional de Lorraine et le Syndicat intercommunal de la piscine de Val-de-Bride.

L'objectif général du CRSD était de créer 245 emplois, afin de compenser à terme les impacts économiques, démographiques et sociaux dus au départ du 13<sup>e</sup> RDP. Pour ce faire, un montant total de 14 millions d'euros a été alloué par l'État. 20 projets ont été retenus s'articulant autour de 3 axes principaux :

- ▶ pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- ▶ renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises ;
- ▶ valoriser les ressources naturelles et culturelles et créer une identité d'éco-territoire.

Des mesures complémentaires ont été mises en place pour accompagner ce dispositif : cessions d'emprises militaires à l'euro symbolique, fonds de soutien aux communes touchées par les restructurations militaires, implantation du Centre de formation initiale des militaires du rang (CFIM)...



Dieuze

**Dans le domaine de l'action sociale,  
de la santé et de la solidarité,  
nous réalisons  
progressivement  
certains de nos projets.**



## CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE HÔPITAL DE PROXIMITÉ ?

**L'hôpital Saint-Jacques de Dieuze fait partie des 24 établissements labellisés du grand Est. Membre du Groupement hospitalier de territoire Sud Lorraine et en direction commune avec le CHRU de Nancy, il propose une offre de soins et une offre médico-sociale diversifiées réparties en trois pôles : le pôle sanitaire, le pôle gériatrique et le pôle enfant.**

L'enjeu pour l'hôpital, situé en zone rurale, est de poursuivre et de développer sa participation à un meilleur accès aux soins au sein de son territoire, tout en préservant la qualité de vie des patients qui restent ainsi près de leur domicile et de leurs proches.

## LES GRANDS PROJETS DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES

### Création d'une zone d'isolement

- Aménagement d'un secteur permettant l'accueil de patients nécessitant un isolement en période épidémique.

## TRAVAUX DE RÉHABILITATION

### Restructurer les locaux de l'Institut médico-éducatif (IME) et du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

- En intégrant les enjeux de l'inclusion scolaire : association de l'établissement au projet de cité scolaire inclusive de la ville de Dieuze.

### Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) repensé

- Poursuivre la démarche d'un EHPAD, une plateforme qui répond aux attentes de soutien au domicile sur son territoire de proximité. Un EHPAD, permet aussi aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile.

### Soins non programmés, prévention et éducation à la santé

- Renforcer l'organisation de la gestion des soins non programmés en lien avec les professionnels de santé libéraux.
- Développer le volet prévention et éducation à la santé pour la population du Saulnois.

### La télémédecine

- Les équipes médicales du CHRU de Nancy, du Centre psychothérapique de Nancy, de la clinique Claude Bernard et de l'Institut régional de réadaptation sont partenaires et apportent leur appui à la mise en place de télé-consultations et / ou de télé-expertises.

### Soutenir les solutions de mobilité de l'offre de soins et de prévention

- Amener l'offre de soins vers les usagers bénéficiaires.
- Prévenir les situations de renoncement aux soins liées à la distance de l'offre de soins et des dispositifs de prévention en santé.



Santé / Solidarité

## ATION DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES

### Promotion de la santé vers les citoyens-patients

► Créer un centre d'expertise en maladies chroniques en lien avec les professionnels libéraux du territoire, l'hôpital Saint-Jacques et le CHRU de Nancy. Cette démarche permettra également de contribuer à des projets de recherche en santé.

### Améliorer les habitudes alimentaires de fourche à fourchette

► Repas pour régimes alimentaires spécifiques : répondre aux demandes de proximité et aux besoins des personnes à domicile devant bénéficier d'un régime alimentaire prescrit par le médecin traitant.

► Poursuivre l'intégration dans la préparation des repas de produits locaux et de produits issus de l'agriculture biologique.

### LA RENAISSANCE D'UN HÔPITAL TRICENTENAIRE

**L'hôpital Saint-Jacques a entrepris un vaste chantier de rénovation afin d'offrir à ses patients et à ses équipes un confort à la hauteur des attentes.**

La première phase des travaux – en l'occurrence la rénovation de l'aile de la chapelle – vient de prendre fin. Et voilà qu'après onze mois de travaux, le temps d'une seule matinée, un étage des services de médecine et de rééducation et de soins de suite a déménagé dans ses huit nouvelles chambres aux dernières normes.

### Encore un an de travaux

Les travaux de l'hôpital Saint-Jacques, bien qu'ayant passé un cap important, vont encore durer un an. Le temps de transformer la nouvelle aile, comportant huit lits, en zone dite d'isolement permettant la séparation de patients en cas d'épidémie. Mais surtout de rénover d'autres parties de l'établissement qui méritaient un coup de neuf. Les deux étages actuels d'hospitalisation et le rez-de-chaussée du bâtiment ouest qui abritera la télé-médecine, les consultations et une pharmacie agrandie.

### INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**L'offre de soins de notre territoire s'élargit avec l'arrivée d'un médecin-psychiatre et d'un kinésithérapeute.**

Le docteur **Ndiaye Ndongo** s'est installé dans les locaux de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP), le 2 mai 2022. Les consultations se font sur rendez-vous au 03 87 86 77 77.

Nous saluons également l'installation d'un nouveau kinésithérapeute au 28 B, avenue de Nancy à Dieuze. Il s'agit de **M. Killian Issadi**, joignable au 03 87 86 82 13 pour la prise de rendez-vous.

### INTERNE EN MÉDECINE

Depuis début mai 2022, et c'est une nouveauté, l'hôpital Saint-Jacques accueille un interne de médecine générale dans le service de suite de soins et de rééducation du docteur Pandolfi. Il s'agit du docteur **Frédéric Zanette** auquel nous souhaitons bienvenue. Ce nouveau poste est incontestablement un atout valorisant notre hôpital de proximité.

### PARTICIPATION À LA 25<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

**Cette 25<sup>e</sup> journée s'est déroulée le 10 mars 2022, dans les locaux de la Maison de santé pluridisciplinaire.**

Vingt-cinq personnes ont été accueillies sur rendez-vous par une audioprothésiste, diplômée d'État. Des habitants de Dieuze et environs, des résidents de l'EHPAD ou de la résidence Arc-en-Ciel ont pu bénéficier d'un dépistage gratuit des troubles de l'audition et des conseils de cette professionnelle.



Dieuze



#### QUI PEUT L'UTILISER ?

Les habitants en perte d'autonomie, isolés socialement ou familialement, souffrant d'un handicap

#### POUR QUOI FAIRE ?

Répondre aux besoins de la vie quotidienne en ce qui concerne l'accessibilité à l'offre de soins des personnes souhaitant se rendre :

- ✓ **Chez le dentiste, l'opticien, le podologue, à la pharmacie**
- ✓ **A l'accueil de jour et de nuit** (EHPAD de Dieuze et St Epvre)
- ✓ Au programme d'éducation Thérapeutique « patient dénutri et ou à risque de chute » (Hôpital de Dieuze)
- ✓ En Télémédecine (consultation ophtalmologique pour la Rétinopathie Diabétique)
- ✓ Aux Ateliers collectifs de prévention Séniors (Mémoire, Adaptation de l'Habitat, Sophrologie, Bienvenue à la retraite)
- ✓ **Nouveauté 2022 : au Restaurant du cœur**

Et accessoirement faire :

- ✓ Des démarches administratives : accessibilité aux services publics (mairie, poste...)
- ✓ **Accéder aux commerces**
- ✓ Accéder aux loisirs

#### JUSQU'OU PUIS JE ALLER ?

Dans un rayon d'environ **15 km autour de chez moi**

#### DE COMBIEN DE TEMPS JE DISPOSE ?

Vous disposez d'1h à 1h30 sur place, selon votre besoin

#### COMMENT CA MARCHE ?

- ✓ Je me fais inscrire à la Mairie
- ✓ Je téléphone au numéro de réservation au moins 48 h avant
- ✓ La société de transport me rappelle pour me confirmer l'heure et le lieu de ramassage
- ✓ Je prévois 2€ pour le règlement



## DIEUZE VOUS ÉCOUTE !

**Conscientes que la vie d'une commune tient avant tout aux populations qui la fréquente**, les villes de Château-Salins et Dieuze, accompagnées de la Communauté de communes du Saulnois, lancent ensemble "Mon Saulnois de Demain"; l'équivalent en termes de participation citoyenne de "Petites villes de demain", spécialement pour le Saulnois !

La première initiative consiste en la diffusion d'un questionnaire qui vise à récolter vos avis et votre satisfaction actuelle sur les centralités que sont Château-Salins et Dieuze. L'objectif est de s'adapter au mieux nos projets pour qu'ils répondent à vos attentes ! Que vous soyez habitant de l'une de ces villes, acteur local (commerçant, membre d'association...) ou un habitant du Saulnois s'y rendant régulièrement : nous attendons votre retour !

Nous espérons que vous vous plairez à construire avec nous, "nos villes de demain."

## RÉFUGIÉS UKRAINIENS

**Dans le cadre des mesures d'aide aux réfugiés ukrainiens, la commune de Dieuze a recensé les volontaires pour accueillir quelques-uns de ces ressortissants.**

La liste de ceux-ci a été adressée au préfet de Moselle. Nous les remercions chaleureusement pour leur solidarité. La commune de Dieuze dispose d'un bâtiment de 2 étages. Nous souhaitons le mettre à disposition des réfugiés en cas de besoin et de décision préfectorale. En revanche, ce bâtiment, sans mobilier, n'étant pas branché aux réseaux, une opération pour le rendre opérationnel se fera dans le cadre de consultation, avec l'aide des services techniques et d'associations locales qui soutiennent notre démarche.

Une vingtaine de réfugiés ukrainiens et leurs enfants pourraient être accueillis dans ce bâtiment.



## CHÈQUES-REPAS : RAPPEL IMPORTANT !

**Les chèques-repas, remis aux seniors en décembre 2021, ont une durée de validité de six mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022.**

Il est donc impératif de les utiliser auprès de l'un des trois restaurateurs dieuzois, dont le nom figure sur le chèque-repas. Cependant, il a été décidé en réunion de comité de les prolonger jusqu'en 30 septembre 2022.



## SOYEZ VIGILANTS

Protégez-vous et votre famille contre l'exploitation et la traite

-  Soyez vigilants sur les **réseaux sociaux** et **face à des personnes** qui promettent des services (logement, nourriture, transport, travail). Privilégiez les canaux officiels.
-  Si vous avez **besoin d'aide**, appelez le Dispositif Ac-Sé au 04 92 15 10 51, du lundi au vendredi, 9h-18h (français ou anglais). En cas de **danger immédiat**, le 112 ou le 17 (français).
-  Ne partagez **informations et documents** personnels qu'avec les autorités nationales et locales et les associations habilitées.
-  Si vous avez **-18 ans** et que vous êtes seul, présentez-vous à la police, appelez-la au 17 ou contactez Enfance en danger au 119 (français).
-  Vous trouverez des informations sur **les sites officiels** [help.unhcr.org](https://help.unhcr.org) et [parrainage.refugies.info/ukraine](https://parrainage.refugies.info/ukraine).



## Cadre et qualité de vie



### TRAVAUX & CADRE DE VIE

1 **L'ensemble du parcours des Essarts a été remis en état par les ouvriers communaux.** Du schiste rouge a été étalé sur le chemin dans les parties dégagées. Les parties boisées ont été, quant à elles, regarnies avec du concassé calcaire. L'Office national des forêts a également effectué des travaux afin de sécuriser le parcours. La réfection des agrès qui jalonnent ce circuit devrait suivre d'ici peu.

2 **Au stade Jean Mermoz,** les services techniques ont assuré la réfection et la mise en conformité des installations qui accueillent le public. Ainsi, ils ont réalisé un garde corps sécurisé pour les tribunes et des rampes conformes pour les escaliers latéraux.

3 **Conjointement avec une entreprise spécialisée,** les services techniques ont réalisé **un sas intérieur sur l'entrée principale de l'église Sainte-Marie-Madeleine.** Il a pour fonction de permettre une économie substantielle des frais de chauffage. Dans cette même optique, l'accès vers la crypte, au sous-sol a été isolé par une porte.

4 **Afin de sécuriser une importante façade du centre-ville** qui ne cesse de se détériorer au fil des mois, et à la suite de chutes de pierres, la municipalité a pris la décision de mettre en place un filet de protection. La pose qui a été effectuée par une entreprise est à la charge financière de la mairie.

5 **À la villa Lapointe,** d'importants travaux de réhabilitation sont en cours (électricité, sanitaires, peintures, sols...). Cet immeuble accueillera très prochainement différentes permanences de services publiques ou associations qui étaient, jusqu'alors, assurées en mairie. ▼



### LE SERVICE ESPACES VERTS

▶ **Les Espaces verts de la ville** ont effectué des plantations à l'arrière du parc pédagogique. Plusieurs essences ont été plantées afin de constituer un brise-vue végétal avec les "vestiges Rétia"

▶ Le service poursuit ses plantations et aménagements urbains. Ainsi des bacs à fleurs ont été implantés sur la place de l'hôtel de ville. Les agents sont soucieux de concilier esthétique et respect du cahier des charges imposé par le label "Ville fleurie" afin de garder les trois fleurs obtenues grâce à un travail de qualité.

▶ Le printemps est une période d'intense activité pour les employés du service Espaces verts. Ils ont procédé à des travaux d'élagage sur différents sites de la ville.

▶ Afin d'agrémenter le cadre de vie et permettre de profiter un maximum de la nature, la municipalité a installé des **tables avec bancs dans les différents parcs de la ville.**





3



2



## Vie économique

► **Rappel : opération Rénovation de façades.** Les Dieuzois qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une aide financière communale pour réaliser des travaux de rénovation des façades pour les habitations construites depuis plus de 25 ans. Cette aide est fixée en fonction des travaux réalisés. Son montant maximum peut atteindre 4 000 €. Les conditions et le règlement d'attribution sont disponibles en mairie et une aide administrative pour les démarches à effectuer est assurée par le service Urbanisme de la mairie de Dieuze. Plus d'informations : 03 87 05 65 79.

▲ **Dans le cadre du "World Clean Day" du 2 avril 2022, en lien avec le Conseil municipal junior et certaines associations, la municipalité a organisé une session de nettoyage de la ville.** Malgré la neige, une trentaine de participants ont fait le tour de la commune pour ramasser les déchets. Globalement, le constat est positif car les volumes recueillis sont limités (mais encore trop de mégots !), sauf peut-être sur les abords des ruisseaux. Encore merci à tous les participants à cette opération citoyenne.

### URBANISME

► Une prochaine permanence des **Architectes des bâtiments de France** se tiendra en mairie le jeudi 23 juin 2022 à 9h30. Uniquement sur rendez-vous au 03 87 86 94 22

► **Pour tous vos projets de rénovation énergétique de l'habitat**, vous pouvez rencontrer M. Antoine Kirvelle, conseiller Énergies à l'Hôtel communautaire de Morhange (2, rue du Pratel - 03 87 05 07 91) ou à l'espace "Faire Moselle Centre", du lundi au vendredi, sur rendez-vous uniquement (03 87 86 46 62 - E-mail : faire-moselle-centre@adil57.fr).

### ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

**La situation internationale (COVID et guerre en Ukraine) ne favorise pas l'investissement.**

Malgré cela, notre ville reste très attractive et nous recevons des demandes régulières pour des cellules commerciales ou des bâtiments industriels. Plusieurs projets sont en cours de finalisation et nous espérons pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles dans les prochaines semaines.

### GGB / RAFER

**Les élus de la municipalité et du Saulnois sont à l'écoute des salariés de Rafer (ex GGB) inquiet quant à l'avenir de leur société.**

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants du personnel et les autorités compétentes ont été alertées. Nous suivons de près l'évolution de la situation.

Cette entreprise fait partie du tissu industrielle local depuis tant d'années qu'il serait dommage que l'expertise technique et l'implication sans faille des salariés ne permettent pas d'envisager un avenir serein.

### COMMERCES

**L'école de Conduite Dominique,**

a reçu l'agrément pour la formation au permis remorque BE et à la formation de 7h pour la mention B96.

Pour tous renseignements, appeler le 03 87 86 07 00



## Vie scolaire

### PÉRISCOLAIRE

**Dans le cadre des activités proposées par le péricolaire, les enfants ont eu l'occasion de participer à un concours photos organisé par la Communauté de communes du Saulnois.**

Parmi les photos proposées, trois ont été primées.

• **1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix, catégorie "Artisans et commerçants".**

Les photographes en herbe pourront se perfectionner lors de 2 stages d'initiation à la photo, proposés par Daniel Manzi, photographe local de renom.

• **1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "Sentiers et randonnées"**

De quoi trouver un peu de documentation grâce à un bon d'achat à la librairie "Le roseau pensant" de Château- Salins  
Bravo aux participants pour leur sens de l'observation de ce qui les entoure.

**Les élèves inscrits au péricolaire participent maintenant régulièrement au salon des Arts.**

Cette année, ils ont créé collectivement "Calinours", une gentille mascotte toute composée de matériaux recyclés.

**Autre domaine d'engagement :**

**la prévention contre toutes les violences et en particulier celles faites aux femmes.**

Avec deux participations, à la Journée de la femme lors de "l'Orange Day", et à la journée internationale de l'abolition des violences faites aux femmes, proposée par la Communauté de communes du Saulnois, le 25 novembre dernier, ils se sont engagés contre les violences faites aux femmes.

À cette occasion une remise de livres a été organisée. Les élèves des classes de MM<sup>me</sup> Panza, Merel et Fusis, qui ont aussi participé à cette action, ont également reçu des ouvrages adaptés.

### ÉCOLE

Le projet "Label numérique 2020", qui avait été déposé le 12 janvier 2021, se concrétise avec la mise en service d'ordinateurs au groupe scolaire Gustave Charpentier : 8 ordinateurs pour l'école maternelle et une classe mobile de 12 PC, avec chariot de stockage, pour l'école élémentaire. Naturellement tout ce matériel répond aux normes de protection des enfants en matière de connexion au réseau.

### CMJ

**Selon leur disponibilité et leur centre d'intérêt, les conseillers juniors s'engagent avec les conseillers municipaux, ou auprès des associations locales, dans les actions menées au sein de la commune**

- Dépôt de gerbes sur les différents monuments et stèles lors des cérémonies du 11 novembre
- Lecture par un conseiller junior du discours de l'UFAC (Union française des associations de combattants)
- Chant de la Marseillaise avec un groupe d'élèves de l'école Charpentier
  - Participation avec la MJCcs à la réalisation d'un char pour la parade de Noël
  - Défilé avec saint Nicolas
  - Réalisation d'un des 18 panneaux composant le calendrier de l'Avent pour une animation conjointe ville/MJC sur le thème "Noël autour du monde"
- Aide à la collecte de livres et jouets qui ont été redistribués par le biais du secours catholique, de la Croix rouge et à l'IME.



◀ Quelques-unes des œuvres du péricolaire...



1



4

Vie sportive

## PANORAMA SPORTIF

**La saison des assemblées générales se poursuit. La municipalité est représentée à chacune d'elle.**

Un des souhaits de l'équipe municipale en place est de développer le sport féminin. Deux sections ont déjà vu le jour, une au football-club local et l'autre tout récemment au pétanque-club de Dieuze. Nous incitons les autres clubs sportifs qui en ont la possibilité à suivre ces exemples.

Plusieurs sportifs, issus de clubs dieuzois ou encore licenciés locaux, se sont illustrés dans leurs disciplines respectives.

### ► Tir à l'arc :

- **Lisa Barbelin** : championne d'Europe en salle, gagnante du tournoi international de Nîmes, médaille de bronze aux championnats de France 1
- **Baptiste Thirion** : champion de France en salle

### ► Cani cross & Cani-VTT

Vous trouverez en scannant ce QR-code, ► les résultats de membres du club canin au grand prix de France de Senlis.



### ► Tennis :

- **Cathy Mansard** : championne de Moselle (+ 65 ans)
- **Georges Mansard** : champion de Moselle (+ 70 ans)

### ► Pétanque Club :

- **Salingue Aurélie** : championne de Moselle de tir de précision 2

### ► Palmées de la seille :

Le 2 avril, le club de plongée a organisé le championnat du Grand Est de tir sur cible subaquatique servant d'épreuve qualificative au championnat de France qui aura lieu en juin à Annecy. Plusieurs adhérents du club se sont illustrés et en particulier, **Axelle Fiebig** 3, qui remporte deux titres.



3



2

## LE PAYS DES ÉTANGS VU DU CIEL

**À Dieuze, nous avons la chance de vivre dans un environnement unique : étangs, forêt, réserve ornithologique... Cette étonnante mosaïque de terre et d'eau se découvre dans toute sa beauté, vu du ciel : un inoubliable spectacle !**

Situé sur l'aérodrome de Guéblange-les-Dieuze, le club d'ULM "les Piafs du Saulnois" propose des vols de découverte au-dessus du Saulnois. C'est une expérience unique, un regard différent de notre proche environnement. Ces vols sont accessibles à tous et à toutes et resteront un excellent souvenir ou le début d'une grande passion.

Affilié à la Fédération française d'ULM (FFPLUM), le club, qui dispose de trois appareils dernier cri, est également une école de pilotage. Plusieurs pilotes y sont formés chaque année. Qui peut piloter un ULM : tout le monde à partir de 15 ans. Le pilotage ne demande pas de d'aptitudes particulières, la seule limite est la motivation personnelle. Le doyen du club vole avec ses enfants et petits enfants et parfois avec son père qui a eu 103 ans cette année...

### Pilotage et handicap

Le club assure aussi la formation de personnes handicapées au brevet de pilote ULM. Cette formation est rendue possible par l'ajout d'équipements spécifique sur l'appareil Ikarus C42. Il permet d'accéder de façon autonome à un aéronef, de découvrir le plaisir de voler. Un accès fauteuil roulant est également aménagé sur l'aérodrome.

### De vrais petits avions très performants 4

Autrefois constitués de quelques tubes entoillés et de moteurs de faible puissance les ULM modernes sont de véritables petits avions, construits avec les techniques aéronautiques les plus performantes. Les appareils du club ont des vitesses de croisière de 140 à 160 km/h. Le Touquet est à moins de 3 heures de vol de Dieuze et il n'est pas rare que les pilotes du club se rendent sur la côte d'Opale le temps d'un week-end.

Renseignements au : 06 20 32 78 36 - 06 63 01 42 39 ou par e-mail : lespiafsdusaulnois@free.fr

Dieuze

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS !

- ▶ Il appartient aux riverains de désherber les trottoirs le long de leurs habitations, d'entretenir leurs haies et plantations, de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété, dès lors qu'ils portent atteinte à la sûreté et à la commodité de passage.
- ▶ Nous vous rappelons que l'article R.116-2 du Code de la voirie routière réprime d'une contravention de la 5<sup>e</sup> classe toute personne qui, en l'absence d'autorisation, aura établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.
- ▶ Les horaires relatifs aux bruits de voisinage ont été modifiés comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 ; samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 ; dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## POLICE MUNICIPALE

### Les trottoirs publics sont réservés aux usagers se déplaçant à pied.

Garer son véhicule sur les trottoirs peut être néanmoins toléré dans le cas où les côtés de la chaussée ne se prêtent pas au stationnement. Dans ce cas, il est impératif de laisser à disposition des piétons un passage suffisant pour progresser en sécurité. Cet espace doit être assez large pour permettre le passage d'une personne handicapée en fauteuil roulant ou d'une maman avec sa poussette.

De plus, les véhicules garés ne doivent en aucun cas masquer la

visibilité des riverains sortant de chez eux. Le stationnement gênant sur les trottoirs est réprimé par l'article R417.10§IV du Code de la route. Le contrevenant peut se voir infliger une contravention de deuxième classe (35 €), ainsi que l'immobilisation et la mise en fourrière de son véhicule.



## VOISINS VIGILANTS

Au travers de sa plateforme web [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org), "voisins vigilants et solidaires", est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins.

Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées (téléassistance connectée au voisinage...) et services de proximité entre voisins (petites annonces, covoiturage...)

La commune de Dieuze est mairie vigilante et adhère au projet depuis bientôt un an. 80 familles dieuзоises ont rejoint à ce jour les « Voisins Vigilants », démarche simple d'utilisation et entièrement gratuite en vous connectant au site : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

N'hésitez pas à contacter notre police municipale pour de plus amples informations. Tél. : 03 87 86 94 22 ; mail : [contact@dieuze.fr](mailto:contact@dieuze.fr)

## CONSIGNES EN PISCINE

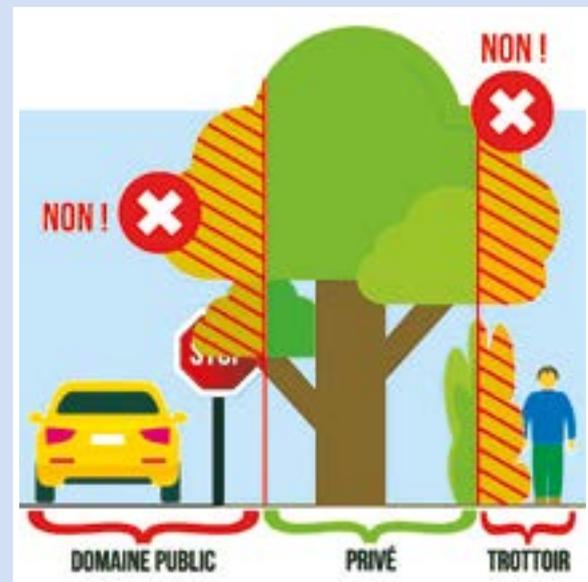
### Rappel des consignes communes à l'ensemble des piscines.

Ne pas laisser un enfant sans surveillance. Ne pas courir à proximité du bassin. Rester prudent face à l'hydrocution. Utiliser les systèmes de sécurité déjà existants.

## PETITE INFORMATION UTILE !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE BELLES VACANCES D'ÉTÉ !



commune d'onneur



Dieuze